

COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 mai 2015

Membres en exercice : 19

Membres présents : 18

Votants : 19

Date de convocation : 13 mai 2015

Le vingt-et-un mai deux mil quinze à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Monnières s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Benoît COUTEAU, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Benoît COUTEAU, Marie-Jeanne CAILLÉ, Albert MÉCHINEAU, Françoise MÉNARD, Pascal BOUTON, Isabelle COUTEAU adjoints au Maire, Sophie RICHARD, Michel DELHOMMEAU, Kévin CAILLÉ, Laurence BLANCHARD, Rodolphe BORRÉ, Gwladys BRANGER, Céline GRUAU, Pascal LAURENT, Blandine PERTHUY, Nelly DELORT, Jean-Pierre DZIOBA, Philippe CHÉNEAU.

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Alain BRÉTÉCHER (pouvoir à Albert MÉCHINEAU).

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Monsieur Jean-Pierre DZIOBA

1- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 31 mars 2015

2- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 23 avril 2015

3- Admission en non-valeur

Le Conseil Municipal décide d'admettre en non-valeur la somme de 27.88 € relative à un impayé de 2012 non recouvrable

4- Tirage au sort des jurés d'assises

Le Conseil Municipal a procédé au tirage au sort des jurés d'assises qui seront inscrits sur la liste préparatoire de 2016. Ont été tirés au sort :

- Monsieur Alain CLOUET
- Mme Brigitte BRELET épouse CLOUET
- Monsieur Gilles REMAUD
- Monsieur Tony GARNIER
- Madame Nathalie HELLEUX
- Monsieur Maxime LAMY

5- Adhésion au conseil en économie partagé

Le Conseil décide d'adhérer au service de conseil en économie partagé proposé par le syndicat de PAYS pour accompagner les communes dans la réalisation d'un bilan énergétique global, l'assistance à maîtrise d'ouvrage sur le volet énergie et l'accompagnement sur la valorisation des certificats d'économie d'énergie.

6- Adhésion au groupement de commandes pour le contrôle de la légionnelle

Le Conseil décide d'adhérer au groupement de commandes, piloté par la communauté de communes, pour le contrôle de la légionnelle dans les circuits d'eau chaude des établissements recevant du public.

7- Convention pour l'instruction des actes au droit des sols

Les services de la DDTM n'assureront plus l'instruction des actes d'urbanisme à compter du 1^{er} juillet 2015, le syndicat de PAYS propose de reprendre cette instruction en créant un nouveau service. Le Conseil décide d'adhérer à ce service, le coût pour l'année 20145 est de 4548.85 €

8- Avenant au contrat d'affermage avec la SAUR pour l'exploitation du service d'assainissement

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant au contrat d'affermage qui prévoit d'inclure les nouveaux équipements non mentionnés sur le contrat initial et de proroger d'un an la durée du contrat.

9- Acquisition foncière

- Le Conseil décide à la majorité de faire une proposition aux héritiers de Monsieur LARITEAU d'acquisition des biens situés aux Yolais
- Le Conseil décide à la majorité d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec l'Agence Foncière pour l'acquisition de la parcelle BI 534, située rue des Forges, appartenant aux consorts CAILLÉ

10- Abandon de terrain

Suite à l'enquête publique, le Conseil décide de déclasser la portion de domaine public située au Mortrait et de l'abandonner à Monsieur VERGRACHT ; ce dernier prendra en charge les frais de bornage et d'acte.

Fait à Monnières le 8 juin 2015

Le Maire,
Benoit COUTEAU